

# LA VOIX DU NORD

JEUDI 31 MAI 2018

## Douaisis

### PENSEZ-Y!

#### GRAND THÉ DANSANT

Organisé par le Roost danses club. Paiement à l'inscription. Dimanche de 15 h à 20 h, salle des fêtes de Roost-Warendin. Prix d'entrée : 12 € Réservations conseillées au 03 27 87 10 84. 07 82 19 49 19.

### BONJOUR

**ENTERREMENT EN CATIMINI.** L'interdiction du glyphosate a été enterrée de nuit par les représentants du peuple. Est-ce la honte de passer à la moulinette l'une des promesses de campagne emblématiques du président Macron ? Certes, au niveau local, aucun député du Nord n'a voté contre l'inscription dans la loi d'une date de fin d'usage du glyphosate en France, mais seule la députée En Marche Jennifer De Temmermann a eu l'audace de se pro-

noncer pour. Et les autres ? Ils étaient absents de l'hémicycle, laissant le champ libre aux partisans du pesticide. Il en a été ainsi des trois députés du Douaisis, le communiste Alain Bruneel (16<sup>e</sup> circonscription) et les élus de LERM Charlotte Lecocq (6<sup>e</sup> circonscription) et Dimitri Houbbron (17<sup>e</sup> circonscription). À la sauvette, l'interdiction a été enterrée par l'Assemblée nationale et le consommateur continuera à manger le glyphosate par la racine. ■ J. G.

### Météo

Matin 15°C



Après-midi 23°C



### Demain

Matin 14°C



Après-midi 21°C



## Les brancards au placard

LIRE P. 8

### BEUVRY-LA-FORÊT

**Projet de bassin d'orage : le maire s'impatiente**

P. 10

### LAMBRES-LEZ-DOUAI

**Le géant Sigebert sera au festival d'Avignon**

P. 11

### DOUAI

**La Musique municipale déménage**

P. 12

1213.

# À l'hôpital, on peut maintenant se rendre au bloc sur ses deux jambes

Après les voitures électriques pour les enfants (notre édition d'hier), nous vous présentons un deuxième dispositif pour dédramatiser le passage au bloc opératoire : le parcours « patient debout », mis en place depuis un mois au centre hospitalier de Douai.



Dans l'attente de leur intervention ou après leur sortie du bloc, les patients sont accueillis dans une salle spécialement aménagée pour le parcours.

PAR NATHALIE LABREIGNE  
douai@lavoixdunord.fr

**DOUAI.** Toutes les personnes ayant subi une intervention chirurgicale vous le diront : quand on vient vous chercher dans votre chambre pour vous conduire au bloc, on n'en mène pas large. La faute aux milliers de questions qu'on se pose avant de s'en remettre aux médecins, mais aussi au brancard sur lequel on vous allonge, et qui vous offre une vue imprenable sur le plafond de l'hôpital,

et sa succession de néons... « Les gens ne savent pas où ils vont », déplore Philippe Meignie, chef de pôle chirurgie-anesthésie.

**“ C'est un peu comme s'ils allaient chez le coiffeur ou au supermarché. ”**

Comme ses collègues du bloc, le chirurgien a souvent constaté l'appéhension et l'anxiété des patients amenés alités jusqu'à la

salle d'opération. D'où la réflexion sur une alternative : lors de la consultation d'anesthésie, le médecin propose désormais au patient qui doit subir une intervention en ambulatoire de se rendre en marchant jusqu'au bloc. Testé depuis un mois, ce parcours « patient debout » a été rapidement adopté.

« En fait, on diminue l'environnement anxiogène », résume Ali Lazkani, le chef de service anesthésie. Et, du coup, les prescriptions médicales visant à tranquilliser les patients. « Pour eux, le fait de marcher jusqu'au bloc, ça dédramatise. Ils peuvent discuter

avec les soignants qui les accompagnent : c'est un peu comme s'ils allaient chez le coiffeur ou au supermarché », sourit le médecin.

## CHOIX D'INVESTISSEMENT

Opérée pour la première fois, Valérie a bénéficié de ce dispositif. La main fraîchement bandée, la jeune femme patiente sur ses deux jambes dans le salon « patient debout » aménagé spécialement pour ce parcours. « J'ai été opérée du canal carpien. Le fait de ne pas être sur un brancard, ça rassure. Et, bien que mon bras ait été anesthésié, je ne

me sens pas mal. »

Pour l'heure, le parcours ne s'adresse qu'aux personnes valides, opérées en ambulatoire, « mais on voudrait l'étendre à plus d'interventions », expliquent les médecins. « Ça limite aussi le brancardage, qui est une machine un peu compliquée pour avoir le bon patient au bon endroit : là, on gère nous-mêmes le patient, on est en circuit très court », ajoute le Dr Meignie qui salue l'initiative du centre hospitalier : « C'est un choix d'investissement, car on mobilise du personnel pour accompagner les patients. » ■

## Redevenir acteur de son parcours de soins

**1. Accueil**  
Le patient arrive le jour de son intervention et, une fois les formalités administratives accomplies, est accueilli dans la salle « parcours debout », au deuxième étage de l'hôpital. Là, une infirmière prend ses constantes et lui remet la tenue qu'il portera au bloc. Ses effets personnels sont rangés dans un casier et le patient peut attendre qu'on vienne le chercher, confortablement installé dans un fauteuil, en regardant la télé ou en pa-



**2. Parcours**  
Accompagné par du personnel soignant, il se rend au bloc en suivant le fléchage : il redevient acteur de son parcours de soins et s'approprie les lieux. C'est donc sur ses deux jambes qu'il franchit les portes du bloc où il peut s'installer lui-même sur la table d'opération. Un plus aussi pour le personnel qui est soulagé de ne pas avoir à porter le patient du brancard à la table d'opération.



**3. Retour**  
Une fois l'intervention terminée, le patient, en fonction du mode d'anesthésie, repart à pied ou en fauteuil vers le salon « patient debout ». En cas de retour en lit - s'il a subi une rachianesthésie, par exemple -, il est directement ramené dans sa chambre. Un espace détente a également été aménagé pour permettre au patient de se reposer. ■

